



Retour d'expérience de chaleur territoriale renouvelable et citoyenne

Le solaire thermique en Auvergne-Rhône-Alpes

Buxia Energies et Aurance Energies



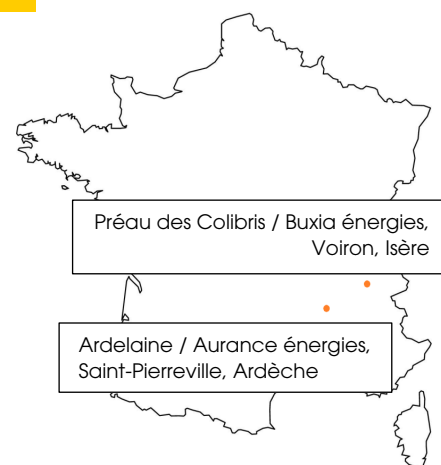
Pourquoi ces REX ?

Pour Énergie Partagée, l'ancrage local des projets garantit l'intérêt territorial des projets de transition énergétique. Aujourd'hui, plusieurs centaines de projets citoyens de production d'électricité ont vu le jour. Cependant, malgré un enjeu très fort sur la chaleur (66% des besoins en énergie des bâtiments), les collectifs actifs sur ce segment se comptent sur les doigts d'une main. Concernant l'énergie solaire thermique, seules deux installations citoyennes solaires thermiques existent. Cette fiche de retour d'expériences vise à analyser les montages de ces modèles dans le but d'inspirer de nouveaux projets solaires thermiques citoyens.

La production de chaleur peut se faire avec différentes sources d'énergie. L'une des plus ancienne consiste simplement à utiliser le soleil pour chauffer l'eau qui peut ensuite être utilisée à des fins sanitaires ou pour chauffer le bâtiment. C'est sur cette logique que se basent les installations solaires thermiques. Les différents principes techniques possibles sont détaillés dans le guide « Ensemble réinventons l'eau chaude ! Guide du solaire thermique citoyen ». Cette fiche détaille les principes et montage contractuel des deux installations existantes et de leurs porteurs : les sociétés citoyennes Buxia Énergies et Aurance Énergies

Deux installations pilotes en région Auvergne-Rhône-Alpes

Les installations solaires thermiques citoyennes ont été réalisées en région Auvergne-Rhône-Alpes (respectivement en Isère et en Ardèche) qui bénéficie d'un écosystème assez dynamique tant sur le plan des projets citoyens que sur la filière solaire thermique. Depuis plusieurs années, les institutions comme l'ADEME et la Région ont su mettre en œuvre une politique de soutien qui a permis à la filière de se structurer. Ces deux installations ont également bénéficié d'un soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Le préau des colibris

A Voiron, quelques copropriétaires très engagés dans l'écologie, réunis autour d'un projet de logements participatifs, ont construit un habitat partagé performant en utilisant des éco-matériaux, le Préau des Colibris. Ils souhaitent alors aller plus loin dans leur démarche de transition énergétique et opter pour les énergies renouvelables en utilisant le toit de leur bâtiment pour installer un ensemble de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques.

Cependant, plusieurs copropriétaires engagés dans le projet sont retraités avec de petits revenus, et avaient mobilisé la totalité de leur capacité d'endettement auprès des banques pour financer la construction du bâtiment. Pas prêts à renoncer à leurs ambitions pour autant, ils ont cherché une solution alternative pour permettre le financement des installations d'énergie qu'ils souhaitaient.

LES GRANDES ETAPES

2015 : création de la société coopérative Buxia Energies

2016 : lancement du projet architectural du bâtiment du Préau des Colibris et rencontre avec Buxia Energies

2018 : réalisation des installations

2019 : livraison du bâtiment et installation des occupants

Un an plus tôt, un groupe de citoyens s'était réuni sur le territoire du Pays voironnais pour mettre en œuvre des projets de transition énergétique et les financer, en créant la société coopérative de production d'énergie renouvelable Buxia Énergies.

Conformément à son objet statutaire, cette communauté énergétique citoyenne est intervenue en tiers investissement pour prendre en charge les installations solaires. Ainsi, une installation de 9kWc de solaire photovoltaïque et de 6kW de solaire thermique a pu être réalisée sur la petite copropriété du préau des colibris.

Pour l'utilisation des panneaux solaires thermiques, la société civile immobilière paie à Buxia

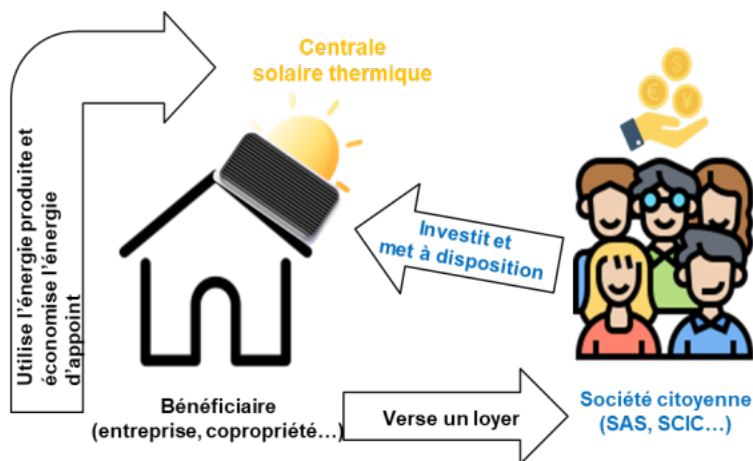


Schéma du montage contractuel d'un projet citoyen d'énergie solaire thermique

Énergies un loyer pendant 10 ans, calculé sur les économies de gaz prévues. Ainsi, l'installation ne présente aucun surcoût pour les habitants par rapport à une installation gaz, mais fonctionne avec 50% d'énergies renouvelables. Au lieu de payer du gaz, les copropriétaires bénéficient de la chaleur solaire produite. Cela leur coûte moins cher que s'ils n'avaient que du gaz, les met partiellement à l'abri de la volatilité des prix car le loyer est fixé pour les 10 ans et permet à Buxia Énergie de trouver un équilibre financier. A l'issue de cette période contractuelle, les copropriétaires pourront disposer des installations solaires thermiques et continuer à bénéficier gratuitement de la chaleur.

Buxia Énergies a investi 15 440 € pour l'installation solaire thermique et a bénéficié d'une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 9 640 € dans le cadre d'un appel à projets partenariaux. Le loyer versé par la copropriété a été déterminé sur la base de l'économie de gaz attendue en 2019. Depuis les cours du gaz se sont envolés mais le loyer payé à Buxia Énergies est resté fixe mettant les habitants de la copropriété partiellement à l'abri de la volatilité des prix !

Le fabricant du système est local, situé en Savoie, ainsi que l'installateur, situé en Isère. La gestion par Buxia Énergies est entièrement bénévole. Un appui de conseil juridique a été sollicité a posteriori pour valider ou corriger le modèle contractuel dans l'objectif de répliquer l'opération. Cet appui a abouti un modèle contractuel [valorisé au sein du réseau Énergie Partagée](#).

Un projet résolument local !

Les acteurs impliqués :

- Copropriété du Préau des Colibris
- [Buxia Énergies](#) (coopérative d'EnR)
- [Solisart](#) (constructeur des panneaux solaires, Savoie)
- Région Auvergne-Rhône-Alpes



A propos de Buxia Énergies

Créé en 2015 à l'initiative d'habitants du pays voironnais, le collectif Buxia Énergies s'est donné pour mission d'œuvrer à la transition énergétique du territoire en exploitant toutes les ressources énergétiques renouvelables possibles, y compris le gisement d'économies d'énergie. Si le développement des premiers projets s'est fait autour de grappes de toitures photovoltaïques, relativement simples à développer, Buxia a été rapidement sollicité par des acteurs du territoire pour mobiliser d'autres gisements (Hydroélectrique, Bois, Solaire thermique...).

Buxia Énergies se veut un facilitateur des projets de transition énergétique et vient rendre possible des installations d'énergie renouvelable qui n'auraient pas pu voir le jour sans son intervention.

Chiffres clés

- Création de la SAS : Décembre 2015
- Statut : SAS à gestion de type coopératif
- Capital : 317 800 €
- 330 actionnaires
- 1 installation solaire thermique de 6kW
- 16 installations photovoltaïques en toiture, 594 kWc installés
- Co-actionnaire d'une ombrière photovoltaïque de 500 kWc (au sein de Park A Watt) et d'une chaufferie bois de 110kW (au sein de Forestener)
- Appui à la réhabilitation d'une turbine hydro de 16kW

La SCOP Ardelaine

Ardelaine est une coopérative de territoire du centre Ardèche qui emploie une 60aine de salarié-e-s. Depuis 1972, elle a relancé la filière de la laine localement. Portée par ses valeurs coopératives, éducatives et écologiques, la SCOP Ardelaine a souhaité utiliser les énergies renouvelables sur son site de Saint-Pierreville.

Accueillant un restaurant, un espace culturel, une boutique et un atelier de production de matelas textile, Ardelaine consomme l'équivalent de la consommation électrique de 75 ménages et environ 10 tonnes de gaz. A l'occasion d'un projet d'extension des bâtiments, la question du solaire s'est naturellement posée pour essayer de couvrir un maximum des besoins par des énergies renouvelables. La proximité de valeurs avec la société citoyenne locale Aurance Énergies a permis d'engager la réflexion sur la piste d'un tiers financement qui préserverait ainsi les capacités d'Ardelaine à investir dans son outil de production de matelas.

Dates clés :

2017 : Mise en place d'un suivi des consommations et candidature à l'Appel à Projets de la Région Rhône Alpes

2018 : Une seconde campagne de mesure a été établie avec l'équipe technique d'Ardelaine pour affiner le montage technique et financier.

2019 : Chantier de l'extension

2020 : Mise en service des équipements solaires thermique et PV

L'ensemble des installations a été financé par Aurance Énergies, sans emprunt bancaire, pour un montant de 74 090 € (26 649 € pour le solaire thermique, et 47 411 € pour le solaire photovoltaïque avec la couverture). Le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a représenté au total 36 % du montant soit 26 672 €. Un loyer équivalent à l'économie annuelle initiale a été établie, et permet à Aurance Énergies de se rembourser sur une durée de 15 ans. Le montage contractuel a été établi en parallèle de la démarche de Buxia Énergies, avec les mêmes appuis juridiques.

Ardelaine jouit en autoconsommation de l'énergie thermique et électrique produite, en versant un loyer unique à Aurance Énergies. **C'est Aurance qui gère l'exploitation des équipements par la supervision, la maintenance, et les éventuelles réparations (à la différence de Buxia énergies qui laisse le bénéficiaire exploiter l'installation).**

Le système solaire thermique, d'une puissance de 17 kW, sur une surface de 25 m², chauffe l'eau chaude sanitaire et fournit une partie du chauffage du restaurant et de la conserverie. Il assure la production de 12 000 kWh par an, soit 75 % des besoins d'eau chaude sanitaire et 2 à 5% des besoins en chauffage.

Les capteurs solaires et ballons de marque Weishaupt, fabriqués en Allemagne.



Les acteurs impliqués :

- [SCOP Ardelaine](#)
- [Aurance Énergies](#) (société participative)
- [Helioscop](#) (SCOP spécialisée dans l'installation de centrales photovoltaïques en Drôme et en Ardèche)
- Laffont Énergies, chauffagiste local pour la partie solaire thermique.
- CEFEM SOLAR (fabricant d'onduleurs ardéchois)
- Région Auvergne-Rhône-Alpes

A propos d'Aurance Énergies

Aurance Énergies est une Société par Actions Simplifiée issue d'un groupe de personnes, d'associations et d'entreprises locales qui, entre 2011 et 2012, a décidé de promouvoir des projets de production d'énergie renouvelable en Ardèche. Le collectif a souhaité mettre en valeur les principaux gisements d'énergie verte (hydraulique, solaire, éolien et biomasse) dans la perspective d'un développement maîtrisé, soutenable et créant le plus possible de l'activité locale, ainsi que des richesses humaines et financières au profit de la transition écologique.

Afin de porter ses valeurs de transparence, gouvernance coopérative et finalité non spéculative, la société a choisi d'adapter ses statuts à l'économie sociale et solidaire et à obtenu l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale en 2021.

Chiffres clefs

- Création : 2012
- Statut : SAS labellisée ESUS
- Capital social : 392250€
- 123 d'actionnaires
- 21 centrales photovoltaïques pour 402 kWc installées
- 1 installation solaire thermique de 25m²
- 17 centrales en chantier (2022/2023)
- Co actionnaire de plusieurs sociétés avec des collectivités locales
- Lauréat en partenariat d'un AMI sur le projet d'ombrière de la Grotte Chauvet 2 (1MWc)



Énergie Partagée fédère, accompagne et finance les initiatives de production d'énergie renouvelable portées et maîtrisées par des collectifs citoyens et des collectivités locales.

Porteurs et financeurs du projet LIFE



LIFE20 GIC/FR/001820 -LIFE_LETSGO4Climate
The LIFE_LETSGO4Climate project has received funding from the LIFE Programme of the European Union. Le projet LIFE_LETSGO4Climate est co-financé par le Programme LIFE de l'Union Européenne.

Plus d'informations sur :

> life-letsgo4climate.eu

296
projets
suivis

280
adhérents

13.
réseaux
régionaux

www.energie-partagee.org

